

Deux décennies d'effervescence

Francine Bordeleau

Numéro 94, automne 2002

20 ans de patrimoine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16238ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

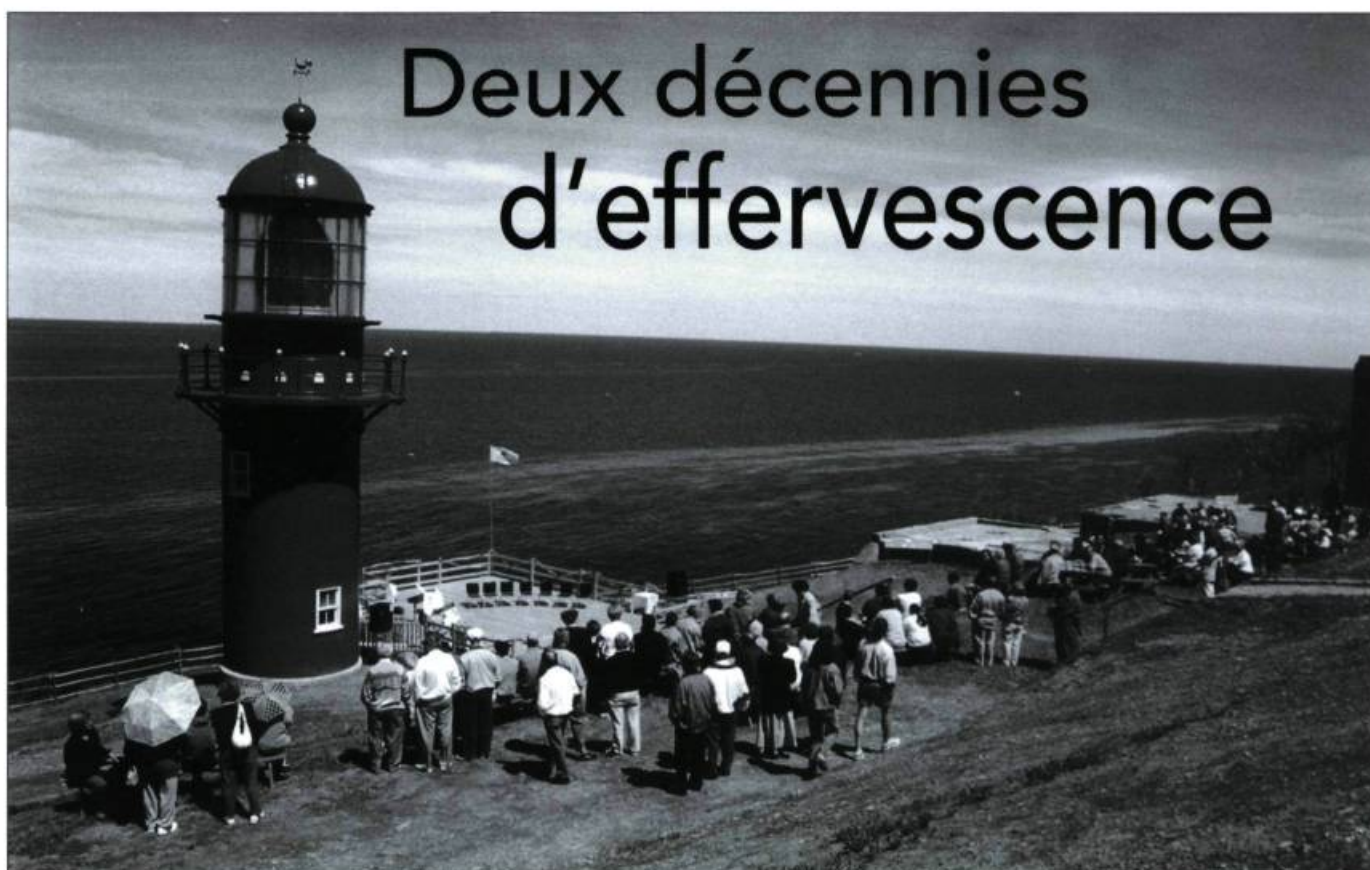
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bordeleau, F. (2002). Deux décennies d'effervescence. *Continuité*, (94), 10–14.



Deux décennies d'effervescence

La scène patrimoniale a ses militants et ses acteurs clefs. Quelques-uns d'entre eux évaluent aujourd'hui le chemin parcouru depuis 20 ans. Sur fond d'avancées importantes, de nets reculs et de victoires à l'arraché, le bilan s'avère plutôt positif.

par Francine Bordeleau

Le phare de Pointe-à-la-Renommée en Gaspésie est un symbole éclatant de la détermination d'une collectivité pour la protection de son patrimoine.
Photo: coll. Jules Lemieux

« L' e rapatriement du phare de Pointe-à-la-Renommée, en Gaspésie, est assurément l'initiative la plus extraordinaire que je connaisse! » lance d'entrée de jeu France Gagnon Pratte, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). L'histoire, déjà relatée dans *Continuité* (n° 77, été 1998), commence en 1977, lorsque la Garde côtière canadienne décide de déménager le phare à Québec. Les

nombreuses dénonciations de cette « rapine culturelle » – l'expression est de Mario Mimeault, historien et président de la revue *Gaspésie* – restent lettre morte jusqu'à ce que, en 1992, cinq résidentes de L'Anse-à-Valleau, un village voisin de Pointe-à-la-Renommée, entreprennent de faire revenir le phare en Gaspésie. Leur lutte, épique, devient celle de la communauté entière qui obtient finalement gain de cause en 1997, année où le phare réintègre son lieu d'origine. Formidable exemple d'opiniâtreté, l'épisode reflète, aux yeux de M^{me} Gagnon Pratte, l'un des phénomènes marquants de la scène patrimoniale des 20 dernières années, soit « la reconnaissance du patrimoine à l'échelle locale ». « Nous sommes passés d'un patrimoine d'experts à un patrimoine d'un large public (voir dans ce numéro « Le patrimoine rend intelligent », p. 56). Tous connaissent aujourd'hui la signification du mot *patrimoine*, et cette appropriation constitue sans doute la révolution des 20 dernières années », renchérit Louise Brunelle-Lavoie, présidente de la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ).



« Nous sommes passés d'un patrimoine d'experts à un patrimoine d'un large public », dit Louise Brunelle-Lavoie. Cette photo de Carla Thomas-Fequet, 13 ans, en témoigne. Elle décrit l'attachement de la photographe au patrimoine de son village, Lourdes-de-Blanc-Sablon.

Photo : Expérience photographique du patrimoine, édition 2002

L'ÉCLATEMENT DU CHAMP PATRIMONIAL

Cette appropriation, notée par tous, est elle-même l'heureuse conséquence d'un vaste mouvement voulant que le patrimoine ne soit plus confiné dans les seuls musées et prestigieux sites de la grande Histoire. Le patrimoine est en effet arrivé en ville, a gagné les campagnes, s'est enrichi au passage de plusieurs épithètes : bâti, urbain, rural, maritime, industriel, religieux, vivant... Il englobe désormais des presbytères, des bâtisses de l'après-guerre, des usines désaffectées, des moulins à farine, voire des paysages et des savoir-faire. C'est à une réussite d'ordre économique, certes, mais aussi d'ordre patrimonial, que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, associe l'actuelle relance du quartier Saint-Roch. « Québec a retrouvé des équilibres dans la vie de ses quartiers centraux. C'est un de nos bons coups en matière de patrimoine », affirme-t-il. D'ailleurs, au nom du patrimoine, des résidents de Québec, avec à leur tête le maire, se sont opposés encore récemment au terminal de croisières construit à la Pointe-à-Carcy. Malheureusement, dans ce cas-ci, leurs efforts ont été vains.

Signe des temps, « la question patrimoniale est maintenant fortement liée à la qualité de vie en ville », dit Phyllis Lambert, fondatrice et présidente du Centre canadien d'architecture (CCA). Mécène et militante grandement préoccupée par le recyclage des bâtiments, M^{me} Lambert s'inscrit elle-même dans la mouvance des années 1980, alors qu'architectes, urbanistes, organismes, groupes de pression s'engageaient dans la réhabilitation des centres-villes malmenés. « Le changement capital survenu depuis 20 ans, c'est l'élargissement du champ de ceux qui défendent le patrimoine », résume-t-elle. « D'un patrimoine monumental, de conservation, nous en sommes maintenant à un patrimoine d'habitat et d'usage. La notion de patrimoine a en somme beaucoup changé, et c'est une évolution très intéressante », constate de son côté Jean-Claude Marsan, architecte, urbaniste et professeur à l'Université de Montréal.

En témoignent Héritage Montréal (et son infatigable porte-parole Dinu Bumbaru), qui a mené à fond de train le dossier de l'aménagement du Vieux-Port de Montréal, ou encore la Fondation Rues principales. Pour François Varin, directeur général de cet organisme créé en 1987, « le patrimoine est tout ce qui façonne et

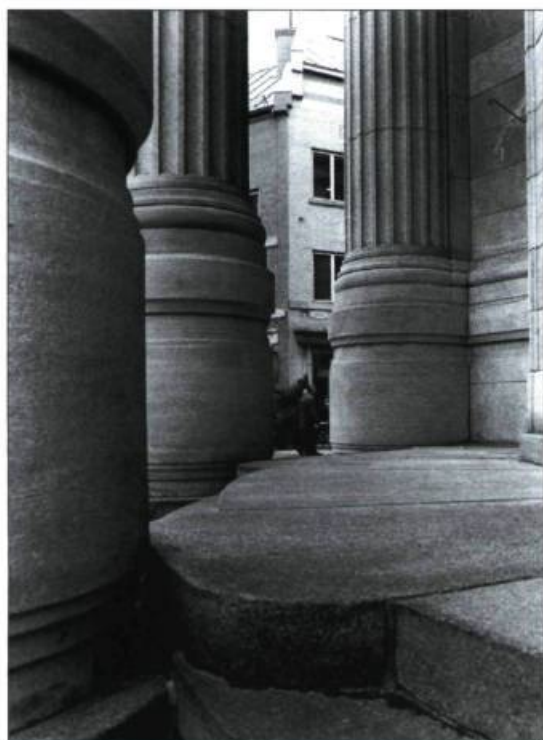
forge l'identité ». Les interventions de la Fondation visent la réhabilitation des vieux quartiers, misent sur la concertation entre élus, commerçants et résidents, et reposent sur l'idée que « le patrimoine joue un rôle dans le développement économique des municipalités, dans la mesure où il est synonyme de particularité ».

L'alliance du patrimoine et de l'économie, l'architecte et ethnologue Cyril Simard, ancien président de la CBCQ et depuis peu titulaire de la Chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval, l'a mise en évidence avec son concept d'économusée. La perpétuation des savoir-faire traditionnels est la raison d'être des entreprises économusées, qui vendent des produits haut de gamme et doivent s'autofinancer. Quant à la Chaire de l'UNESCO, qui a comme devise « Donner un avenir à la mémoire », elle « est un centre qui a plein de projets d'avancement des sciences, qui développe une expertise à long terme, et qui tente d'établir un réseau inter-universitaire spécialisé en métiers et savoir-faire traditionnels dans une perspective contemporaine », explique-t-il.

PATRIMOINE DES VILLES, PATRIMOINE DES CHAMPS

Selon Cyril Simard, le patrimoine est désormais « une valeur de civilisation reconnue, et associée à la prospérité ». Si, au nom de l'économie, promoteurs et spéculateurs ont pu à une époque pas si lointaine faire à peu près ce qu'ils voulaient des villes et villages, la tendance s'est inversée progressivement. « Les villes devenues les plus riches, comme Boston, sont celles qui ont le plus le respect des choses », rappelle M. Marsan. Certains de nos décideurs et gens d'affaires l'ont compris... aidés en cela, il est vrai, par les citoyens. « Les trames urbaines et les bâtiments sont mieux préservés grâce à une population très éveillée. De plus, l'obligation de soumettre les gros projets de développement à des audiences publiques constitue une énorme victoire pour le patrimoine », souligne M^{me} Lambert.

Les considérations patrimoniales ont été remises à l'ordre du jour du développement urbain grâce, aussi, aux ententes entre certaines municipalités et le ministère de la Culture et des Communications (MCC), estime M^{me} Gagnon Pratte. « Ces ententes, conclues dans les années 1990, ont donné à des municipalités la possibilité de rebâtir leur centre-ville, et sont une



Une autre jeune, Marie-Hélène Villeneuve, 16 ans, a saisi une vue inédite du Vieux-Québec-Basse-Ville.

Photo : Expérience photographique du patrimoine, édition 2002

autre belle victoire. » L'action gouvernementale s'est aussi concrétisée avec la création en 1999 de Villes et villages d'art et de patrimoine, une initiative qui vise à fournir aux régions et aux petites municipalités des personnes-ressources dans le domaine culturel. La présence d'une personne formée et sensible aux choses du patrimoine et de la culture contribue aujourd'hui à la relance des communautés rurales.

Professeur d'histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières et propriétaire de la Maison de la prune, à Saint-André-de-Kamouraska, Paul-Louis Martin a un pied en ville et un autre en campagne. Il se préoccupe du « patrimoine commun », par exemple de la vingtaine de moulins à farine qui restent au Québec et des « bâtiments de ferme typiques de chacune des régions, également témoins de notre histoire concrète ». Or, force est d'admettre que ce patrimoine a été bradé, et que campagnes et villages ont été passablement abîmés (voir dans ce numéro « Le patrimoine architectural en milieu rural », p. 38).

« La spéculation des terres, la standardisation des modes de production et un développement mal adapté aux particularités de la ruralité ont causé beaucoup de dégâts. Dans la foulée, une grande partie du patrimoine rural a été détruit », récapitule Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec. Mais selon lui, « une nouvelle échelle des valeurs est en train de s'établir ». La conscience patrimoniale pénètre les campagnes qui, du coup, jettent leurs choux moins gras. Par ailleurs, les citadins, qu'ils soient simplement friands d'agrotourisme ou curieux des singularités régionales, renouent avec les campagnes.

Solidarité rurale, fondée en 1991 afin « de redonner au milieu rural ses lettres de noblesse », n'y est certes pas pour rien. Occupation du territoire, promotion des produits du terroir, sensibilisation à la conservation des bâtiments de ferme et des savoir-faire: ses interventions concernent en somme tout ce qui compose le patrimoine rural.

Personne ne conteste aujourd'hui que le patrimoine est une valeur de premier plan et peut se révéler un levier important en milieu rural. « Mais les communautés de 500, 800 ou 1000 personnes ne peuvent investir énormément pour soutenir leur patrimoine, c'est mathématique », souligne M. Proulx. Reste que la volonté de protéger les acquis culturels est manifeste. À preuve, « même dans les petits villages, un comité de protection se crée dès qu'une bâtisse est menacée », dit Louise Brunelle-Lavoie. En bout de piste, si l'on veut donner aux ruraux les moyens de faire une conservation raisonnée, l'État devra sans doute dresser un véritable portrait des richesses et des possibilités que recèlent ces milieux.

VERS LES « PAYSAGES CULTURELS »

Si Jacques Proulx se dit optimiste quant à l'avenir du monde rural et de son patrimoine, Paul-Louis Martin demeure circonspect, du moins tant que le MCC n'aura pas déposé sa politique du patrimoine. Dans la foulée du rapport Arpin de 2000 (*Notre patrimoine, un présent du passé*), le Ministère a remis sur les rails une Direction du patrimoine au printemps 2002, et promis pour cet automne une politique qu'attend l'ensemble du milieu, et qui manque toujours à l'appel. Une



Pour Alizé Chen, 16 ans, le patrimoine de sa ville, Gatineau, s'incarne dans ces maisons de compagnie, en bardeaux de cèdre.

Photo:Expérience photographique du patrimoine, édition 2002

politique ne signifie pas forcément des millions en argent neuf, mais elle a le mérite de « constituer un cadre de référence établissant des orientations », concède M^{me} Brunelle-Lavoie.

Ces orientations sont en effet nécessaires, par exemple afin de « développer une véritable concertation entre les différents ministères, comme le recommande le rapport Arpin, et ainsi éviter de graves erreurs, tel l'aménagement de la côte des Éboulements à Saint-Joseph-de-la-Rive, en plein secteur historique », souligne M^{me} Gagnon Pratte, qui n'a pas encore digéré cet affront à l'intégrité du paysage charlevoisien. Des orientations amèneraient aussi le MCC « à dresser un inventaire systématique de chaque secteur (religieux, industriel, rural, etc.) et à se doter d'une philosophie de conservation active », ajoute pour sa part M. Martin. Ce dernier, à l'instar de M^{me} Lambert, déplore que, depuis plusieurs années, le MCC

UN OUVRAGE ESSENTIEL POUR CONNAÎTRE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE



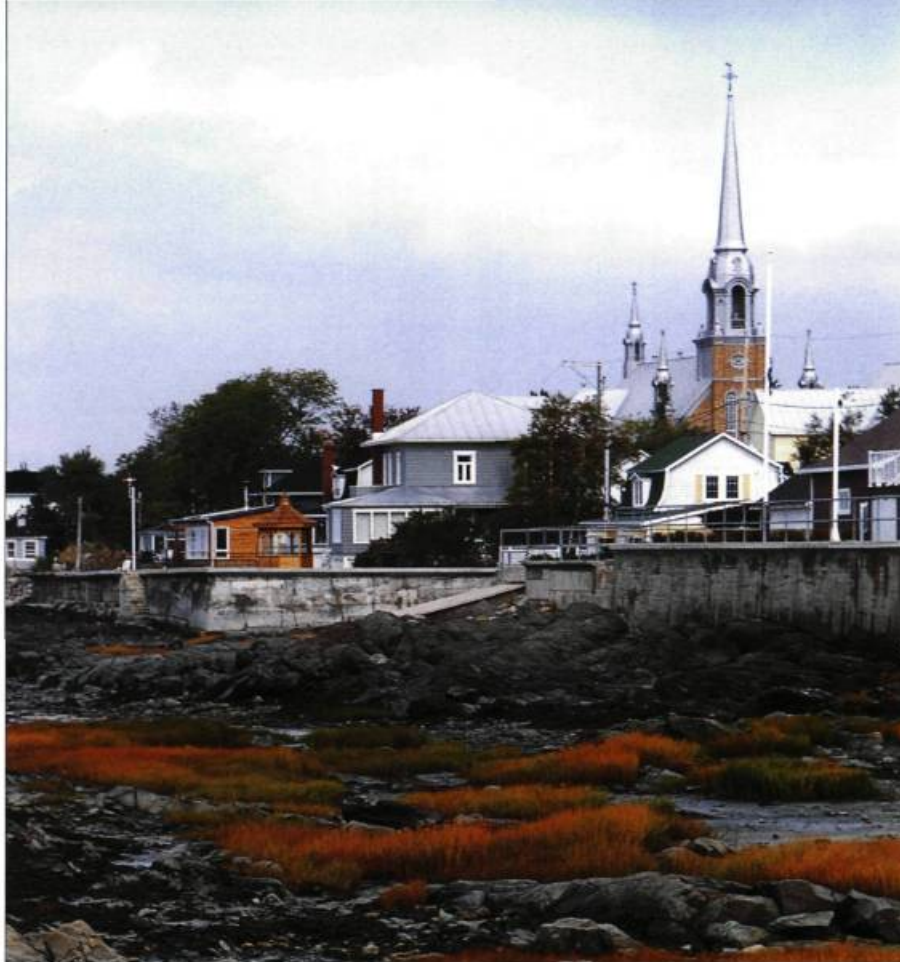
1104 pages
69,95 \$
couverture rigide

Le **TRAITÉ DE LA CULTURE** rassemble des bilans de la recherche sur la culture au Québec dans divers domaines. Les articles écrits par des spécialistes abordent à la fois des sujets propres aux œuvres, à la création, aux modes de production et de diffusion et ils évoquent divers contextes sociaux, économiques et politiques qui touchent au développement culturel.

Publié sous la direction de Denise Lemieux avec la collaboration de Gilles Bibeau, Michelle Comeau, François-Marc Gagnon, Fernand Harvey, Marc-André Lessard, Gilles Marcotte.



Pour de plus amples informations
Les Éditions PUL-IQRC
Tél. (418) 656-7381 • Téléc. (418) 656-3305
Dominique.Gingras@pul.ulaval.ca
www.ulaval.ca/pul



La reconnaissance du patrimoine à l'échelle locale est un acquis important des dernières décennies. Elle est manifeste dans la région de Kamouraska.

Photo : Linda Turgeon

sage avec une relative sérénité. « L'État devra toutefois se doter d'une approche globale en matière de gestion et de conservation », insiste Paul-Louis Martin. Pour François Varin, le grand défi réside dans la décentralisation. « Laissons les gens gérer leur patrimoine sur le plan local en leur donnant des enveloppes locales », dit-il. « Il faut maintenant situer les éléments patrimoniaux dans un ensemble qui est le paysage culturel », dit quant à lui Jean-Claude Marsan. Cette notion prometteuse, qui consiste à prendre en compte ce qui singularise un territoire donné, commence à faire son chemin.

La tendance est internationale. Elle est présente dans les universités de divers pays comme au sein d'organismes telle l'Organisation des villes du patrimoine mondial, jusqu'à tout récemment présidée par Jean-Paul L'Allier. « Ce type d'organisme permet une certaine solidarité et une prise de conscience », souligne-t-il. Incitant au réseautage et à l'émulation, ces organisations aussi annoncent au patrimoine un avenir prometteur. Mais elles ne sauraient évidemment remplacer une politique patrimoniale déterminant des cadres et des pouvoirs clairs. Le milieu espère que cette politique ne se fera pas attendre aussi longtemps que Godot.

Francine Bordeleau est journaliste indépendante.

classe de moins en moins les sites et les bâtiments publics.

« Le but du classement, c'est de créer une collection nationale. Cette collection doit permettre de conserver des traces de notre histoire industrielle et religieuse, de nos habitations, de notre développement social... L'État est responsable d'un patrimoine significatif pour l'ensemble de la société. Mais il ne peut être responsable de l'ensemble du patrimoine », précise M^{me} Brunelle-Lavoie. D'où l'importance

de faire des choix, rajoute-t-elle. Et d'où l'importance que ces choix s'appuient sur une philosophie, pourrait-on renchérir.

Sur le front du patrimoine, le vaste programme de restauration du patrimoine religieux entrepris depuis quelques années et l'engouement d'une bonne partie de la population pour les objets témoins de son passé et de sa culture restent les avancées significatives des 20 dernières années. Quant à l'avenir, on l'envisage



Meilleurs vœux à l'équipe de *Continuité* !

La Commission des biens culturels du Québec

Louise Brunelle-Lavoie Suzel Brunel Martin Bouffard Michel Brassard Jean Brown Annie Carier Claude Dubé Mehdi Ghafouri Christiane Huot Denise M. Levesque Michèle Paradis France Vanlaethem

www.cbccq.gouv.qc.ca